

Nos entreprises ont du talent : les lauréats reçus à la CCI

Six entrepreneurs sud-finistériens distingués au cours de l'année 2004, ont été reçus, hier, en fin de matinée par la chambre de commerce et d'industrie de Quimper-Cornouaille. Jean-François Garrec a ainsi dressé le palmarès « Nos entreprises ont du talent ».

« Mon ambition est de mettre tous les moyens pour les jeunes créateurs. Notre richesse est d'avoir des jeunes gens qui ont envie d'entreprendre, de créer des emplois », a précisé le nouveau titulaire de la CCI.



● Jean-François Garrec, président de la CCI de Quimper-Cornouaille, Claude Chatron, président de la commission création-transmission-reprise, et les lauréats.

Prix de la performance. Bellocq Paysages, dirigée par Pascal Bellocq, aménagement paysager, installé à Quimper. La société a été créée en 1990. Elle travaille pour les collectivités, les entreprises et les particuliers. Elle compte 50 salariés pour un chiffre d'affaires de 4 M€. Actuellement, l'entreprise se spécialise dans la maçonnerie paysagère. En 2005, elle se réorganise sous le signe du Feng-Shui, pour « mettre en adéquation hommes et environnement ».

Prix de la performance. Cornouaille Nautique Sarl, dirigée par Yves L'Helgouac'h à Clohars-Fouesnant. La société (15 salariés pour un chiffre d'affaires de 15 M€ dont 10 % à l'export et 60 % hors Bretagne) livre 250 bateaux par an dont 150 neufs.

Prix de la performance. Pêche-

ries Les Brisants Sarl à Loctudy. L'entreprise a été créée en 1989 et reprise par les deux fils du fondateur en 2004, Gwendall et Tual. Elle compte 14 salariés pour un chiffre d'affaires de 4,9 M€ dont 20 % à l'export.

Prix Aménagement et équipements portuaires. FR Environnement nautique à Douarnenez dirigée par Didier Rolland. Installée à la pépinière d'entreprises, la jeune pousse est un bureau d'études spécialisé dans la maîtrise d'œuvre de tous travaux portuaires, notamment de traitement de l'eau pour les aires de carénage. Elle a déjà réalisé une dizaine d'études sur tout le littoral français et a déposé un brevet de traitement des eaux

polluées. Elle est partenaire de la fédération française des industries nautiques. L'entreprise emploie sept personnes pour un chiffre d'affaires de 300.000 €.

En 2005, le port de plaisance de Tréboul sera le premier en France équipé d'une station de carénage et d'un système de récupération et de retraitement des eaux polluées.

1^{er} prix national de la création d'entreprise. Un Coin de campagne, dirigé par Anne et Stéphane Marquant à Ergué-Gabéric.

Le couple a créé un nouveau concept de commerce offrant sur un même lieu des produits de qualité, authentifiés, en provenance directe d'un réseau de producteurs créé autour d'une charte spécifique à

l'enseigne. Anne et Stéphane Marquant veulent désormais développer d'autres points de vente autour d'une alimentation « santé-plaisir ». Aux deux gérants s'ajoutent quatre salariés pour un chiffre d'affaires de 1,05 M€.

Mercure d'Or. Sophie C. à Pont-l'Abbé, dirigée par Sophie Coppola-Colnet, créatrice de « Lisette », petit personnage traditionnel de Pont-l'Abbé. Le magasin de décoration, vaisselle, art de la table, mobilier, luminaire... s'étend désormais sur 280 m² pour un chiffre d'affaires de 535.000 €. La société compte cinq employés.

Il y a quinze ans, la mère de Sophie Coppola-Colnet avait obtenu un Mercure d'Or.